



DUNKERQUE ÉOLIEN EN MER

14 SEPTEMBRE > 20 DÉCEMBRE 2020

cndp Commission nationale
du débat public



DELEGATION EUROPE ECOLOGIE AU PARLEMENT EUROPEEN

Au Parlement européen, cette délégation de 13 eurodéputé.e.s élu.e.s le 23 mai 2019 siège au sein du groupe des Verts/ALE.

Son projet ? Bâtir une Europe autour de l'écologie, de la protection du climat, de la biodiversité et de la solidarité.

Ses membres luttent pour réduire les fractures sociales, redonner du sens à l'économie, créer des emplois locaux, offrir une protection aux travailleur-se-s et aux chômeur-se-s, et aménager notre territoire.

Contact

Délégation Europe Ecologie
Parlement européen

patricia.gueguen@europarl.europa.eu

<https://europeecologie.eu/>

CAHIER D'ACTEUR N°20 - DECEMBRE 2020

CAHIER D'ACTEUR

Un maillon indispensable dans le bouquet énergétique français

Il y a 5 ans, avec l'accord de Paris, les États se sont engagés à maintenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels. Les États se sont aussi engagés à poursuivre leur action pour maintenir cette température sous les 1,5°C. **Depuis, trop peu a été fait.**

La loi climat européenne a fixé le double objectif de réduire de 60% les émissions de gaz à effet de serre de l'UE par rapport à 1990 d'ici à 2030 et d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2050.

L'urgence climatique, votée par le Parlement européen en novembre 2019, implique de repenser notre modèle énergétique, actuellement responsable de 75% des émissions de CO2. Cette urgence impose aussi de développer rapidement les énergies renouvelables.

Plusieurs scénarios de transition énergétique ont été développés aux niveaux français et européen. **Tous reposent sur un développement important de l'éolien en mer.**

Les enjeux nationaux et internationaux sont immenses. De notre capacité à y répondre rapidement et de façon écologique dépend notre avenir à tou.te.s.

Nous, élu.e.s écologistes au Parlement européen, considérons que les ambitions climatiques européennes, adoptées par le Parlement européen et les États membres dont la France, doivent être suivies d'actions. **Rédiger ce cahier d'acteurs est une manière de veiller à ce que dans notre pays, tout soit mis en œuvre pour une transition écologique juste et démocratique.**

UNE CONSULTATION AVEC TOUS LES ACTEURS

Le projet de parc éolien doit se faire de façon concertée et intelligente. Il n'est pas question de choisir entre l'urgence climatique et la démocratie. Une transition écologique efficace passe par une démocratie renforcée.

Le parc éolien doit être compatible avec la préservation de la biodiversité et des écosystèmes et les différents usagers de la mer, professionnels ou de loisir, qui doivent trouver les moyens de partager l'espace. **L'installation d'un parc éolien de 50 kilomètres carrés dans une zone maritime protégée et très fréquentée nécessite une concertation démocratique, à laquelle doivent être associés élus locaux et citoyens.**

Des expériences de cohabitation positives existent ailleurs en Europe. Si certaines techniques de pêche sont à exclure au milieu des parcs éoliens, en raison des risques de destruction des câbles sous-marins, d'autres techniques pourraient cohabiter au sein ou à proximité immédiate d'un parc éolien.

L'augmentation du coût des assurances pour les pêcheurs, liée à la cohabitation avec les parcs éoliens doit être abordée, d'autant que les petites entreprises de pêche risquent d'être les premières concernées.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES EOLIENNES OFFSHORE

Préserver une zone Natura 2000

Le projet de parc éolien est situé dans la zone Natura 2000 « Bancs de Flandres » et en zone spéciale de conservation pour les habitats naturels et les mammifères marins. Il est également limitrophe de la zone Natura 2000 belge « Vlaamse Banken ».

La directive européenne Habitat, en ses articles 6.3 et 7, impose une évaluation appropriée des incidences du projet sur ces zones protégées.

Nous appelons les maîtres d'œuvres à communiquer sans tarder les études d'impact permettant de garantir la crédibilité environnementale de ce projet et à transmettre les réponses qu'ils comptent apporter.

L'impact sur les flux migratoires d'oiseaux doit imposer une attention particulière

Les éoliennes représentent une menace moindre pour les oiseaux que les chats ou les pesticides. Toutefois, l'impact sur la faune avicole, plus particulièrement lors des grandes migrations, doit être limité au maximum.

L'impact de l'éolien offshore sur la faune avicole est peu documenté à ce jour. Des études poussées sur les circulations migratoires d'oiseaux et sur les effets cumulatifs de parcs éoliens installés à proximité, en France ou en Belgique sont indispensables.

Implanter un parc éolien en zone de protection spéciale est problématique et requiert la mise en place de dispositions particulières pour éviter et réduire les pertes. **Si le parc devait être implanté sur une voie de circulation migratoire, des mesures de mise à l'arrêt des éoliennes à certaines périodes de l'année, notamment lors des périodes de migration, doivent être envisagées.** Le parc devrait être équipé de la technologie d'arrêt assisté par radar à la demande (Radar Assisted Shutdown on Demand, RASOD).

Coordonner et coopérer avec les pays voisins

Le *Pacte vert pour l'Europe* encourage la coopération entre pays membres de l'UE en matière de développement de l'éolien offshore : **agir de manière concertée avec nos voisins européens, pour préserver au mieux les écosystèmes communs et dynamiser la transition écologique européenne.** La directive européenne relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement impose en outre de consulter les pays voisins lorsque des projets peuvent avoir une incidence transfrontière. Un organisme de gouvernance régionale, s'inspirant par exemple du North Seas Energy Cooperation (NSEC) fondé en 2016, pourrait être mis en place afin de penser

la meilleure localisation des projets en s'affranchissant des frontières maritimes nationales.

UNE PIÈCE MAÎTRESSE DANS LE BOUQUET ÉNERGETIQUE FRANÇAIS

Le projet éolien offshore de Dunkerque peut constituer une pièce maîtresse dans le bouquet énergétique français. Il doit permettre la mutation écologique du paysage industriel régional, la création et la pérennisation d'emplois locaux durables, l'amélioration de la qualité de l'air et de la qualité de vie dans les Hauts-de-France. Ce parc éolien doit évidemment respecter la biodiversité et permettre la cohabitation des usagers de la mer.

Un atout majeur pour répondre aux enjeux climatiques et aux objectifs européens

Bénéficiant de l'espace maritime le plus vaste au monde, l'Union européenne peut être leader dans le secteur de l'éolien offshore. Avec 12 GW de puissance installée, elle occupe la première place mondiale (42% de la capacité installée cumulée planétaire).

L'éolien en mer européen représente déjà 77.000 emplois. Un chiffre qui passerait à 200.000 en 2030 avec le plan éolien offshore de l'UE. Des emplois avec de meilleurs indicateurs économiques (productivité, valeur ajoutée) que les énergies fossiles.

La production d'hydrogène vert

Pour atteindre ses objectifs de neutralité climatique, la Commission européenne fait le pari de l'hydrogène. Or cet hydrogène, vert évidemment, est issu des énergies renouvelables : il permettra de décarboner les secteurs pour lesquels l'électrification est impossible. Il représente également une solution de stockage des énergies. La stratégie pour l'hydrogène publiée en juillet 2020 fixe un objectif de production d'un million de tonnes d'hydrogène issu de 6 GW d'électrolyseurs en 2024 et de 40 GW en 2030. Actuellement, l'hydrogène vert ne représente que 2% de la production totale d'hydrogène, d'où la nécessité de développer massivement les énergies renouvelables afin d'augmenter massivement sa production.

Dans ce but, la Commission européenne a récemment proposé sa stratégie pour les énergies offshores. Elle y fixe un objectif de production européenne d'éolien

offshore de 60 GW en 2030 et de 600 GW en 2050. Cet objectif nécessite de multiplier les capacités de production de l'éolien offshore par 30 d'ici 2050. Pour permettre à l'UE d'atteindre ces objectifs, la France doit prendre sa part dans l'effort.

La transition énergétique au service de la réindustrialisation écologique des territoires

Aujourd'hui 100% des combustibles radioactifs alimentant nos réacteurs sont importés. À cette dépendance en matière première, s'ajoutent bien d'autres problèmes : la gestion des déchets nucléaires, les risques d'accidents, ceux liés aux changements climatiques, le problème de l'alimentation en eau pour les refroidissements par les cours d'eau pour les centrales intérieures ainsi que les risques de submersion marines pour celles situées près des côtes. Des retards dans la maintenance des centrales ou des incidents à répétition font également peser des risques de blackouts électriques.

Par ailleurs, les coûts du nucléaire s'envolent : le prix du MWh produit à l'EPR de Flamanville avoisine désormais les 120 euros.

Pour tenir ses engagements climatiques nationaux et européens, sa feuille de route bas carbone et réussir sa transition énergétique, la France doit développer massivement les énergies renouvelables, avec un bouquet énergétique suffisamment diversifié pour que son réseau électrique soit résilient.

Eolien offshore : le retard français

Le choix du tout nucléaire a monopolisé les investissements : cela a compromis le développement (et la compétitivité) des énergies renouvelables. Avec l'objectif de réduction à 50% de la production d'électricité nucléaire d'ici 2025, la France doit développer rapidement de nouvelles infrastructures énergétiques renouvelables. Elle doit rattraper son retard. L'Union européenne dispose d'un espace maritime hors norme, déjà exploité à des fins énergétiques par de nombreux pays. La France elle-même possède le deuxième territoire maritime mondial, avec près de 20.000 km de côtes. Le développement de l'éolien offshore y est pourtant à ce jour quasi nul... Le parc éolien de Dunkerque est une étape nécessaire de ce rattrapage.

Une puissance vertueuse

Alors que l'éolien terrestre offre une puissance unitaire moyenne de 3 MW et une production annuelle moyenne de 9 GWh, l'éolien en mer permet une puissance unitaire moyenne de 8 MW et une production annuelle moyenne de 30 GWh, **soit trois fois plus.**

De plus, le coût de l'éolien offshore a baissé de 44% en 10 ans pour atteindre un prix compris entre 45 et 79 euros du MWh en 2019. Des coûts qui devraient encore baisser fortement dans les prochaines années, quand ceux du MWh nucléaire ne cessent de flamber.

Redonner vie aux territoires en difficulté

D'après l'ADEME, **le troisième secteur recrutant le plus en France, parmi les métiers de la transition, est celui des énergies renouvelables (58.848 emplois temps plein, 1.268.000 en Europe en 2017). À lui seul, le secteur de l'éolien en Europe représente déjà actuellement 300.000 emplois, selon WindEurope.**

Les énergies renouvelables et leur potentiel d'emplois non délocalisables représentent une opportunité inédite pour réindustrialiser la France et développer une formation professionnelle en accord avec sa politique énergétique. **Au travers de ce projet de parc éolien, les Hauts-de-France ont été choisis pour prendre leur part en matière d'énergies renouvelables.**

En plus des emplois créés lors de l'installation du parc, la base de maintenance située sur le port de Dunkerque devrait mener à la création d'une cinquantaine d'emplois directs et pérennes, auxquels devraient s'ajouter des emplois indirects et induits.

En outre, les industries lourdes, nombreuses dans le dunkerquois et fortement émettrices de CO2, doivent amorcer rapidement leur décarbonation. L'éolien offshore peut être le premier maillon de ces nouvelles chaînes industrielles durables.

Une partie de l'électricité produite par l'éolien offshore pourra ainsi être transformée, via le procédé d'électrolyse, en hydrogène vert, qui pourra alors être utilisé dans les industries lourdes en lieu et place des énergies fossiles. L'émission de CO2 par kilo d'acier produit n'a baissé que de 400 grammes en 10 ans, passant de 2.2 kilos de CO2 émis pour 1 kilo d'acier produit à 1.8 kg actuellement. Une diminution infime au regard de l'urgence climatique. **Des innovations de rupture sont désormais nécessaires pour le secteur de**

la sidérurgie : l'hydrogène vert pourrait permettre, dans un avenir proche, la production d'un acier zéro carbone. Il s'agit là d'une stratégie de développement économique vertueux et créateur d'emplois qui réoriente les processus industriels à venir.

Des énergies renouvelables pour mieux vivre

Territoire de polders, le dunkerquois est directement concerné par les changements climatiques et leurs conséquences à court et moyen termes. Selon les dernières études du GIEC, il connaîtra des épisodes de submersions marines et d'inondations continentales dès 2050. Il y a urgence.

En France, Dunkerque est l'une des plus vastes zones industrielles et le territoire le plus fortement émetteur de CO2. Chaque année, les habitants y subissent plus d'une trentaine de pics de pollution : cela a des conséquences sur leur santé. **Dans les Hauts-de-France, on dénombre 6500 morts prématurées annuelles à cause des particules fines. Les changements de procédés des industries générant des poussières est un enjeu majeur.** En outre, à Dunkerque se trouve le plus gros site européen d'Arcelor Mittal : **à lui seul, il émet 3.6% du total des émissions annuelles de l'industrie française. C'est 2% de la totalité des émissions de la France !** La multinationale s'est engagée à la neutralité carbone en 2050 en produisant de l'acier « vert ». Pour cela, elle doit notamment recourir à l'hydrogène vert, produit à partir d'énergies renouvelables.

CONCLUSION

Permettre l'implantation d'un parc éolien offshore au large de Dunkerque, c'est permettre aux habitants de respirer un air de meilleure qualité, de vivre mieux et plus longtemps. C'est aussi permettre de préserver l'emploi local. Ce projet est nécessaire à la transition énergétique et à la réalisation des objectifs climatiques en direction desquels la France s'est engagée. Toutefois, la délégation Europe Ecologie au Parlement européen regrette un emplacement exposant la biodiversité marine et la faune avicole. Elle attend de EMD et RTE des réponses et des solutions concrètes pour limiter au maximum l'impact du parc éolien sur les oiseaux et sur la biodiversité dans son ensemble. La délégation restera attentive aux études qui seront publiées prochainement ainsi qu'aux réponses qu'apporteront EMD et RTE.